

Aménagement RN 57—Enquête publique

Dans le cadre de l'aménagement de la RN 57 entre Beure et Besançon, une enquête publique aura lieu entre le 28 février et le 31 mars 2022.

Où consulter le dossier ?

- À la mairie de Beure du lundi au vendredi de 8h à 11h45.
- À la mairie de Besançon du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.
- Sur le site internet de la Préfecture du Doubs www.doubs.gouv.fr à la rubrique Publiques légales / Enquêtes publiques / Autres enquêtes publiques.
- Sur un poste informatique mis à disposition à la Préfecture du Doubs du lundi ou vendredi de 8h30 à 11h30.

Comment répondre à l'enquête ?

- Sur le registre à disposition dans les mairies de Beure et de Besançon aux horaires susmentionnés.
- Par mail à pref-observations-enquetes-publiques@doubs.gouv.fr.
- Par formulaire internet dédié via le site de la Préfecture du Doubs précisé ci-dessus.



Permanence des enquêteurs :

- | | |
|-----------------------------------|-------------------------------------|
| En mairie de Besançon : | En mairie de Beure : |
| - Lundi 28 février de 9h à 12h. | - Jeudi 3 mars 2022 de 14h à 17h. |
| - Mardi 15 mars de 9h à 12h. | - Samedi 12 mars de 9h à 12h. |
| - Samedi 19 mars de 9h à 12h. | - Vendredi 18 mars de 8h45 à 11h45. |
| - Jeudi 31 mars de 14h30 à 17h30. | - Mardi 29 mars de 8h45 à 11h45. |

L'arrêté est affiché en mairie et disponible sur le site internet de la commune.

Panneau Pocket



La commune met à disposition gratuitement l'application pour smartphone. Informations municipales et associatives publiées régulièrement.

Page Facebook



En complément du site internet de la commune, vous pouvez suivre les informations de la commune sur la page Facebook officielle.

Site internet communal

Vous pouvez consulter les différentes publications communales sur notre site internet :

<https://www.beure.fr/>



Bibliothèque

Les bénévoles de la bibliothèque vous accueillent :



Les mercredis de 10h à 11h
Les samedis de 10h à 12h

Dématérialisation

Pour rappel, vous pouvez choisir de recevoir nos bulletins communaux par mail à la place des versions papiers.

Pour cela, communiquez-nous votre nom, prénom, adresse postale et adresse mail.

BEURE MAG



beure



FÉVRIER 2022

Âges et Vie recrute

La structure de Beure recherche une personne :

- ◆ Avec certificat ou diplôme dans le service à la personne.
- ◆ Avec permis B et voiture.
- ◆ Polyvalente pour la cuisine, l'entretien, le repassage, les animations et la toilette des résidents.

Caractéristiques du poste :

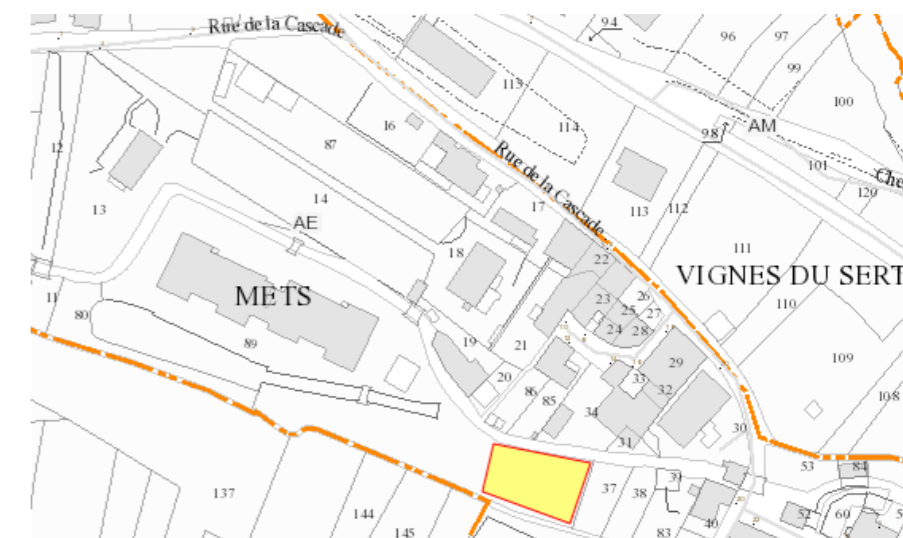
- ◆ CDI.
- ◆ 35 heures.
- ◆ Disponible au 21 février.
- ◆ Horaire en semaine, week-end et jours fériés.
- ◆ Astreintes de nuit par roulement.

Les personnes intéressées doivent contacter la responsable de Maison, Madame Cécile NAEGELY :

- ◆ 4 bis rue de la Cascade
25720 BEURE.
- ◆ 07.56.02.23.52.
- ◆ rm_beure@agesetvie.com

Projet jardins familiaux—Recensement des besoins

La commune a pour projet d'aménager des jardins familiaux sur l'extrémité de la parcelle AE 89 située derrière la structure Âges et Vie.



L'aménagement consisterait en la création de 6 à 8 parcelles de jardin :

- ◆ D'environ 40 à 50 m².
- ◆ Toutes clôturées.
- ◆ Avec un petit cabanon individuel pour ranger les affaires de jardinage et équipé d'un récupérateur d'eaux de pluie.

Les travaux d'aménagement auraient lieu cet été pour une mise en location dès le mois de novembre avec un tarif raisonnable de loyer annuel.

Au préalable, nous avons besoin de déterminer la demande des Beurots en la matière. Nous prions les personnes intéressées par la location d'une parcelle de jardin de se manifester avant le 31 mars auprès du secrétariat de mairie (téléphone, permanence, mail ou courrier).



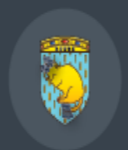
Vos réponses sont indispensables à la réalisation de ce projet.

MAIRIE DE BEURE

45, rue de Besançon
25720 BEURE
beure.mairie@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture (période COVID-19) :
Du lundi au vendredi de 9h à 11h

TEL : 03 81 52 61 30
FAX : 03 81 51 55 53
www.beure.fr



Rédaction et impression : commune de BEURE
Ne pas jeter sur la voie publique

US Doubs 44—Retour sur l'année 2021

Samedi 26 au 27 juin 2021 départ pour un bivouac de 2 jours dans le Doubs.



Nous avons rendu un hommage aux 8 aviateurs Australiens et Britanniques à Lombard. Le Monument a été érigé sur le lieu du drame en 1980.

Le site a été aménagé afin que Français et étrangers, principalement Britanniques et Australiens, puissent venir s'y recueillir dignement.

Les 8 aviateurs Anglais et Australiens décédés le 1er septembre 1944 dans le bois de Lombard ont été enterrés au cimetière Arc-et-Senans.

Deux panneaux d'information relatant les faits ont été installés par la commune.



US Doubs 44

Rappel Élections 2022

Présidentielles : 10 et 24 avril

La date limite d'inscription sur les listes électorales est le vendredi 4 mars (le 2 mars via internet).

Législatives : 12 et 19 juin

La date limite d'inscription sur les listes électorales est le vendredi 6 mai (le 4 mai via internet).

Grand Besançon—Aide financière pour l'achat d'un vélo électrique

Grand Besançon Métropole met en place une aide financière pour l'acquisition d'un VAE (Vélo à Assistance Électrique) du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2023.

Cette subvention est soumise à condition de revenus et peut également varier en fonction du vélo choisi.

Cette aide est cumulable avec celle de l'État, également soumise à condition de revenus.

Plus d'infos sur le site www.grandbesancon.fr.

Don du Sang—URGENCE

L'EFS (Établissement Français du Sang) alerte sur la situation critique des stocks de sang pour certains groupes sanguins.

Les réserves nationales sont actuellement insuffisantes pour satisfaire aux besoins des patients.

Pour donner votre sang, toutes les informations sur :

<https://dondesang.efs.sante.fr/>



Gestion de la micro-crèche

Depuis 2015, la micro-crèche de la commune est gérée par l'ADMR du Doubs via un contrat de délégation de service public.

Ce contrat a pris fin en 2021 ; afin de permettre à la commune de procéder au renouvellement de la délégation, une prolongation exceptionnelle de la convention en cours a été accordée par la Préfecture jusqu'en avril 2022.

Une publicité sur des sites officiels spécialisés a été effectuée en août 2021, deux entreprises ont alors présenté leur candidature : Familles Rurales du Doubs et la Fédération Léo Lagrange. **Le prestataire actuel, l'ADMR, ne nous a pas fait parvenir de candidature.**

Les deux candidatures ont été jugées recevables par les élus, seule la première entité nous a ensuite fait parvenir une offre.

Après une phase de négociation, le contrat de délégation de service public vient d'être signé pour une période de six années qui commencera début mai 2022. Nous reviendrons plus en détail sur la phase de transition dans le prochain numéro.

Démarchage à domicile—Appel à la vigilance

Message du Grand Besançon

A la suite du signalement de démarchage abusif au nom de Grand Besançon Métropole, de l'Etat ou encore de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (Anah), notamment concernant les aides à l'amélioration de l'habitat, le Grand Besançon vous informe qu'il s'agit vraisemblablement de propositions de nature frauduleuse.

Notre collectivité et les institutions citées ne cautionnent aucun démarchage commercial de quelque sorte (porte-à-porte, courrier, appels téléphoniques) et ne proposent aucune offre de prestation de travaux. Toute personne se prévalant d'un mandat de Grand Besançon Métropole, de l'État, ou encore de l'Anah s'inscrit alors dans une démarche abusive.

Pour une information gratuite, neutre et complète en ce qui concerne toutes les aides à l'amélioration de l'habitat accordées par Grand Besançon Métropole, l'Etat ou l'Anah, il est possible de se connecter au site internet <https://france-renov.gouv.fr/> ou de composer le numéro local suivant : 03.81.68.37.68 (Maison de l'habitat du Doubs – ADIL25).

Il est recommandé en dernier lieu :

De ne pas donner suite à l'offre d'une entreprise qui se dit mandatée par un organisme public ou qui menace de pénalités.

De ne pas communiquer son numéro fiscal ou sa déclaration de revenus.

De ne pas accepter de prestation sans devis et sans bon de commande, et de ne rien payer par avance.

Trail des Forts 2022

L'édition 2022, qui sera déjà la 19^{ème}, aura lieu les 7 et 8 mai prochains.

L'épreuve reine se disputera comme d'habitude le dimanche sur un parcours de 57 kilomètres autour de Besançon. Les inscriptions sont d'ores-et-déjà ouvertes et sont réservées aux personnes qui auront au moins 20 ans le jour de la course.



Appartement communal—T4

Un logement communal de type T4 situé 3 rue de la République sera disponible au 1er mai 2022.

Surface : environ 69 m²

Loyer : 475 €

Charges : 60 €

Toute personne intéressée doit prendre contact auprès du secrétariat de la mairie.

Chasse—Fin de saison

La saison de chasse se termine le 28 février 2022 au soir.

Classement Villes et Villages 2022

Le palmarès 2022 des Villes et Villages où il fait bon vivre vient d'être publié ; notre village se place :

- 4516 sur 34 827 au niveau national.

- 42 sur 573 dans le Doubs.

Toutes les données sur

<https://>

www.villesetvillagesouilfaitbonvivre.com/

